



***Assemblée générale ordinaire du Groupe Romande Energie Holding SA***

**L'Assemblée générale approuve l'ensemble des propositions inscrites à l'ordre du jour**

Après avoir écouté les exposés de Me Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration, et de M. Pierre-Alain Urech, Directeur général, sur la marche des affaires, l'Assemblée générale du Groupe Romande Energie Holding SA a approuvé l'ensemble des propositions de décision inscrites à l'ordre du jour, parmi lesquelles les comptes annuels 2008, le versement d'un dividende de CHF 22.- ainsi que la réélection des quatre membres du Conseil d'administration dont le mandat arrivait à échéance. L'Assemblée générale a, par ailleurs, été informée de la désignation d'un nouvel administrateur par le Conseil d'Etat, en la personne de Madame Paola Ghillani.

Morges, le 15 mai 2009 – Comme annoncé le 30 mars dernier à l'occasion de la présentation des résultats du Groupe Romande Energie, l'année 2008 a été orientée vers trois objectifs majeurs : affirmer l'engagement environnemental de Romande Energie par le biais des projets ambitieux de sa nouvelle Unité d'affaires Environnement; développer ses processus, ses prestations et ses démarches commerciales pour répondre aux exigences de l'ouverture partielle du marché au 1<sup>er</sup> janvier 2009; assurer la sécurité d'approvisionnement, en augmentant la production propre notamment. Sur le plan financier, le Groupe Romande Energie enregistre un résultat net de CHF 123 millions, inférieur de 29% à celui de l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement dû à la baisse du résultat des sociétés associées, lequel avait, en 2007, été influencé positivement par une opération comptable non récurrente.

**Septième hausse consécutive du dividende ordinaire**

Outre le rapport de gestion et les comptes 2008, l'Assemblée générale des actionnaires a accepté la proposition du Conseil d'administration de verser un dividende ordinaire de CHF 22.-. Compte tenu des actions en circulation, le montant des dividendes versés s'élèvera à CHF 24.2 millions.

**Changements au sein du Conseil d'administration**

L'Assemblée générale a pris acte de la désignation de Madame Paola Ghillani pour succéder à Monsieur Laurent Francfort, syndic de Vallorbe, brusquement décédé à la fin de l'année 2008.

Par ailleurs, les mandats de Messieurs Wolfgang Martz, Christian Budry, Bernard Grobéty et Jean-Jacques Miauton arrivant à échéance, l'Assemblée générale a procédé à la réélection de ces derniers pour la durée d'un mandat statutaire de 3 ans.

Enfin, l'Assemblée générale a reconduit la société Ernst & Young en qualité d'organe de révision des comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2009.

**Perspectives 2009**

En 2009, le Groupe Romande Energie entend notamment confirmer les résultats liés à l'ouverture du marché avec de nouvelles prestations et des solutions innovantes, miser sur une gestion optimisée et une extension de ses réseaux, accroître ses capacités de production propre, développer son action dans le domaine de l'efficacité énergétique et continuer à investir massivement dans les nouvelles énergies renouvelables.

\* \* \* \* \*

**Note à la rédaction**

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

\* \* \* \* \*

**Contact**

Karin Devalte  
Responsable de la Communication  
Rue de Lausanne 53  
1110 Morges

Tél. fixe: 021 802 95 67  
Mobile: 079 386 47 67  
Courriel: [karin.devalte@romande-energie.ch](mailto:karin.devalte@romande-energie.ch)

**Site Internet**

[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)